

Alexandra MARTIN
Députée des Alpes-Maritimes
Conseillère Départementale

Affaire suivie par Isabelle Droguet
isabelle.droguet.am@clb-an.fr

Cannes, le 25 mars 2025

Madame la Ministre,

J'ai été interpellée, à de nombreuses occasions, par les associations d'anciens combattants de ma circonscription au sujet de l'allocation de reconnaissance du combattant.

Celle-ci a été mise en place pour honorer les sacrifices et le dévouement de ceux qui ont servi la nation lors des conflits. Toutefois, de nombreux anciens combattants, aujourd'hui âgés, rencontrent des difficultés économiques croissantes.

Il apparaît donc nécessaire d'adapter ce dispositif en tenant compte de la nécessité d'apporter un soutien financier plus adapté aux besoins des anciens combattants mais aussi de la diminution, chaque année, du nombre de bénéficiaires en raison du vieillissement de la population concernée. Cette augmentation pourrait donc être envisagée sans peser sur les finances publiques.

Sans toutefois l'aligner sur le nombre de points de la retraite mutualiste du combattant mais en la rapprochant progressivement de celle-ci, cette augmentation de l'allocation de reconnaissance serait le témoignage de notre gratitude envers ceux qui ont consenti de très nombreux sacrifices et qui ont permis à notre pays de rester libre. Ils méritent une reconnaissance à la hauteur de leur engagement.

Je vous remercie sincèrement de l'attention bienveillante que vous pourrez apporter à ma demande et des réponses qu'il vous sera possible de me transmettre sur ce sujet.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Alexandra MARTIN

Madame Patricia MIRALLES
Ministre déléguée chargée de la Mémoire
et des Anciens Combattants
14 rue Saint Dominique
75700 PARIS 07 SP